

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	49 (1968)
Artikel:	L'économie alpestre et le commerce du fromage en Gruyère au XIXe siècle (de 1817 à 1867)
Autor:	Ruffieux, Roland
Vorwort:	Introduction
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-818215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**L'ÉCONOMIE ALPESTRE ET LE COMMERCE
DU FROMAGE EN GRUYÈRE AU XIX^e SIÈCLE
(de 1817 à 1867)**

par ROLAND RUFFIEUX*

Au cours du XIX^e siècle, l'économie alpestre gruérienne qui avait reçu durant les siècles précédents sa forme traditionnelle, ainsi que l'a démontré la pénétrante étude de Walter Bodmer¹, commence à se modifier profondément. Elle subit des mutations d'ordre quantitatif qui sont très apparentes. Tout d'abord, la fabrication alpestre, auparavant exclusive, forme une part de plus en plus réduite de la production fromagère du canton dans laquelle l'apport des fruiteries de plaine prend une place croissante. D'un autre côté, le nombre des personnes qui y sont occupées, donc le cercle de ceux qui en vivent, diminue sensiblement, mouvement qui contribue fortement à la perte de substance humaine qui frappe la partie haute du canton, soit par l'émigration lointaine, soit par le passage dans le secteur artisanal ou industriel.

Pour être plus subtiles, les modifications d'ordre qualitatif ne sont pas moins profondes. Avec la révolution qui transforme l'agriculture de plaine dans le premier tiers du XIX^e siècle, l'élément dynamique de la vie rurale, qui s'était porté au XVIII^e siècle dans les montagnes de Gruyère, revient dans la partie basse et moyenne du

* Au début de cette étude, c'est un agréable devoir de remercier les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches: MM. Georges Andrey et Albano Hugon, licenciés ès lettres, ainsi qu'André Seydoux, pour les dépouillements de documents; M. Walter Bodmer, historien, pour ses conseils et ses informations qui m'ont été si précieux; M. Jo Berset, licencié ès lettres, qui a dessiné les graphiques; enfin le personnel des Archives de l'Etat et de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

¹ *L'évolution de l'économie alpestre et le commerce de fromages du XVI^e siècle à 1817 en Gruyère et au Pays d'Enhaut.* Annales fribourgeoises 1967 (XLVIII) pp.5-152.

canton. C'est désormais dans cette zone, fief d'une paysannerie libérée des charges féodales, que s'installe la richesse produite certes par les cultures végétales mais également par une économie laitière d'un type nouveau. En parallèle, la montagne s'appauvrit progressivement, parce que la production fromagère qui en sort ne rencontre plus sur les marchés étrangers la faveur qu'elle a connue naguère, du fait également que la politique du commerce extérieur, en échappant aux cantons, se définit en fonction de l'industrie plus que de l'agriculture, de l'agriculture de plaine plus que de l'économie alpestre. A l'écart des grands courants commerciaux, vidée de ses hommes, la montagne gruérienne se replie sur elle-même. Si le montagnard garde l'indépendance de son caractère ancestral, celle-ci n'a plus de base économique solide. Certes l'intervention financière du gouvernement cantonal, la politique systématique de formation de la main d'œuvre et de protection des produits qu'il applique vont empêcher l'économie alpestre de disparaître. Mais elle connaît des difficultés croissantes qui se mesurent à l'ampleur même de l'aide qui lui est consentie et qui accentue son caractère artificiel: la montagne est désormais moins habitée qu'exploitée. Ce déclin irrémédiable est masqué par le développement d'un folklore auquel le peuple gruérien est d'autant plus attaché que les valeurs qu'ils incarnent sont menacées.

Les phases de cette évolution coïncident assez exactement avec les trois tiers du XIX^e siècle. Jusque vers 1835, l'économie alpestre traditionnelle se maintient en dépit de la concurrence de la nouvelle agriculture de plaine et surtout des assauts du protectionnisme français. Entre 1835 et 1867, c'est une période de transition où les entraves tant locales que nationales et internationales se multiplient, créant un *trend* descendant malgré des accès de prospérité illusoire. La loi cantonale de 1867 sur les fromageries inaugure l'intervention de l'Etat mais ouvre également l'ère de la production industrielle: les laiteries de plaine disposent désormais de la machine à vapeur. Ces modifications structurelles de la production influent à leur tour sur le commerce à tous ses niveaux. Les difficultés rencontrées de plus en plus sur les marchés internationaux au tournant du siècle aboutissent, à la veille de la première guerre mondiale, à la création d'un monopole fédéral qui organise la distribution.